

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNEE

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LE SIGNE DE LA CROIX

PREMIERE PARTIE — LE CAPITAINE LA CHESNAYE

I — LE PONT-NEUF

Au commencement du dix-septième siècle, sous le règne du « bon roy Henri » ainsi que le nommaient ses vieux serviteurs, Paris, comme enceinte, possédait à peu près la même physionomie qu'il avait sous Charles VI, de triste mémoire.

On entrait dans la capitale par seize portes fortifiées de tours et munies de ponts en pierre et de ponts-levis établis sur le fossé.

Aujourd'hui, à deux siècles et demi de distance, il est réellement curieux de constater les nombreux changements accomplis dans la grande ville, l'énorme accroissement qu'elle a pris et de replacer au milieu de ces artères élégantes, de ces boulevards splendides, de ces places monumentales qui dénotent, non-seulement le progrès des arts et du goût, mais encore celui de la richesse et de la grandeur du pays ; il est curieux, disons-nous, de replacer là où elles se trouvaient jadis, les limites du vieux Paris des Valois, avec ses accès de châteaux-forts et ses mu-

raillles crénelées. Ainsi, sous Henri VI, sept portes s'ouvraient dans la partie nord de la ville. Ces portes étaient : celle de Saint-Antoine, celle du Temple, celle de Saint-Martin, la porte Saint-Denis, la porte Montmartre, la porte Saint-Honoré, et enfin la porte Neuve.

Une haute muraille, suivant le tracé du boulevard actuel

(alors boulevard extérieur), reliait la porte Saint-Antoine à la porte du Temple, laquelle, moins fortifiée que la précédente, était surtout protégée par un large fossé qui s'étendait jusqu'à la porte Saint-Martin.

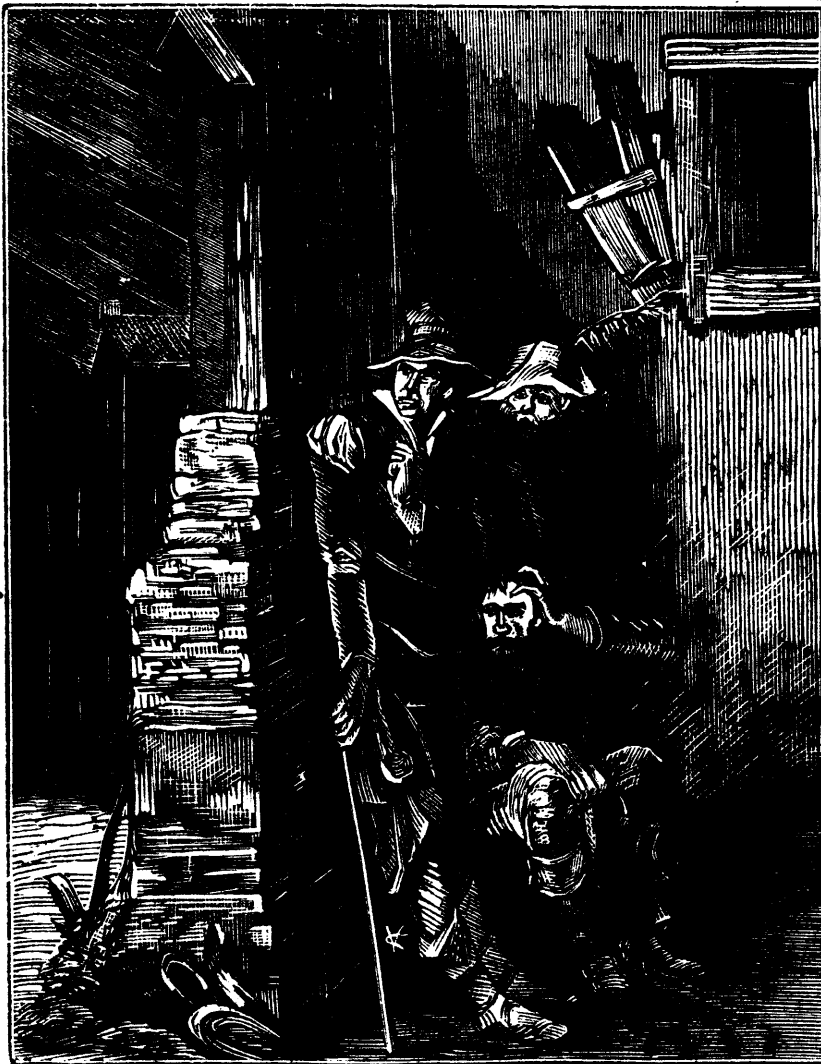
Celle-ci présentait un aspect réellement formidable avec son

édifice considérable, fini qu'à sa face extérieure de six tours rondes, auxquelles on n'arrivait que par un pont de trois marches en maçonnerie, à l'extrémité duquel s'abaissait le pont-levis.

La porte Saint-Denis, elle, se composait d'un fort quadrangulaire, garni à ses angles de grosses tours surmontées de guérites. Une seule arche en pierre permettait de franchir le fossé.

A partir de la porte Saint-Denis, la muraille, s'élevant brusquement vers la Seine, allait rejoindre la porte Montmartre, laquelle s'élevait à l'endroit où la rue de ce nom est coupée par la rue des Fossés et par la rue Neuve-Saint-Eustache. Puis venait la porte Saint-Honoré, qui s'ouvrait à l'embranchement de la rue Saint-Nicolas et que défendaient deux fortes tours en maçonnerie.

Enfin, la porte Neuve, se dressant sur le bord même de la Seine et contiguë à la tour du Bois.



Les coupeurs de bourses avaient jugé prudent de dissimuler leur présence.

Cette tour du Bois, qui terminait, à l'ouest, l'enceinte de la partie septentrionale de Paris, était d'une grande élévation et accouplée à une autre de dimension moindre qui contenait l'escalier. Elle s'élevait à peu près à l'endroit du quai où aboutit aujourd'hui le pont Royal.

Huit portes perçaient les fortifications de Paris sur la rive